**LETTRE-TYPE 3 : MARCHE PUBLIC**

# **Nouveau marché – la formule de révision de prix ne reprend pas l’indice I 2021 mais l’indice I**

# **Demande d’avis rectificatif**

## Préambule

Ce courrier qui est adressé au pouvoir adjudicateur, vise à adapter la formule de révision de prix en utilisant l’indice I 2021. Si un autre indice devait être plus adapté au marché, une autre demande devrait alors être envoyée.

Madame, Monsieur,

*Concerne : Travaux ….. – Cahier des charges n° …. – formule de révision de prix – indice des matériaux – demande d’information et d’avis rectificatif.*

Nous nous référons aux travaux susmentionnés pour lesquels vous avez publié un avis le ……

En préparant notre offre pour les travaux repris-ci-dessus, nous avons dû constater que la formule de révision de prix prévue dans les documents du marché reprend l’indice I comme indice des matériaux de référence.

Or comme vous le savez, l’indice I n’est plus publié depuis le 1er janvier 2023. Le SPF Economie a publié un nouvel Indice des matériaux**, l’Indice I 2021.**

Etant donné ces circonstances, nous sommes d’avis que la formule de révision de prix telle que prévue dans le cahier des charges ne peut être appliquée. Ainsi conformément à l’article 81 de l’AR Passation, nous vous demandons de bien vouloir publier un avis rectificatif reprenant l’indice I 2021 dans la formule de révision de prix.

Afin d’assurer la bonne continuité de la procédure de passation du présent marché, nous vous remercions du suivi rapide que vous voudrez bien accorder à notre demande ainsi que de nous en tenir informé. Nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,